

# Débat d'orientation budgétaire 2019

*Commune de Wissous*

# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

- Selon les termes de l'article L 2312-1 du Code général des collectivités locales (récemment modifié par la loi NOTRe), dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la dette doit être présenté au conseil municipal. Ce rapport donne lieu à un débat.
- Le débat d'orientation budgétaire n'a aucun caractère décisionnel. Sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération.
- C'est l'occasion pour nous:
  - D'apprécier nos marges de manœuvre.
  - D'ouvrir une discussion sur les principales orientations budgétaires.

# Sommaire

## ■ L'environnement général

- Le contexte national
- Incidences de la LF 2019 sur les collectivités
- La situation financière de Wissous

## ■ Les recettes du budget 2019

## ■ Les dépenses du budget 2019

- Les dépenses de fonctionnement
- Les principaux investissements

## ■ Le budget annexe de l'assainissement

# L'environnement général

## ■ Contexte national :

- Déficits publics prévisionnel de 2018 à hauteur de 2.8 % du PIB.
- Inflation : + 1.8 % pour 2018 contre 1,1 % en 2017

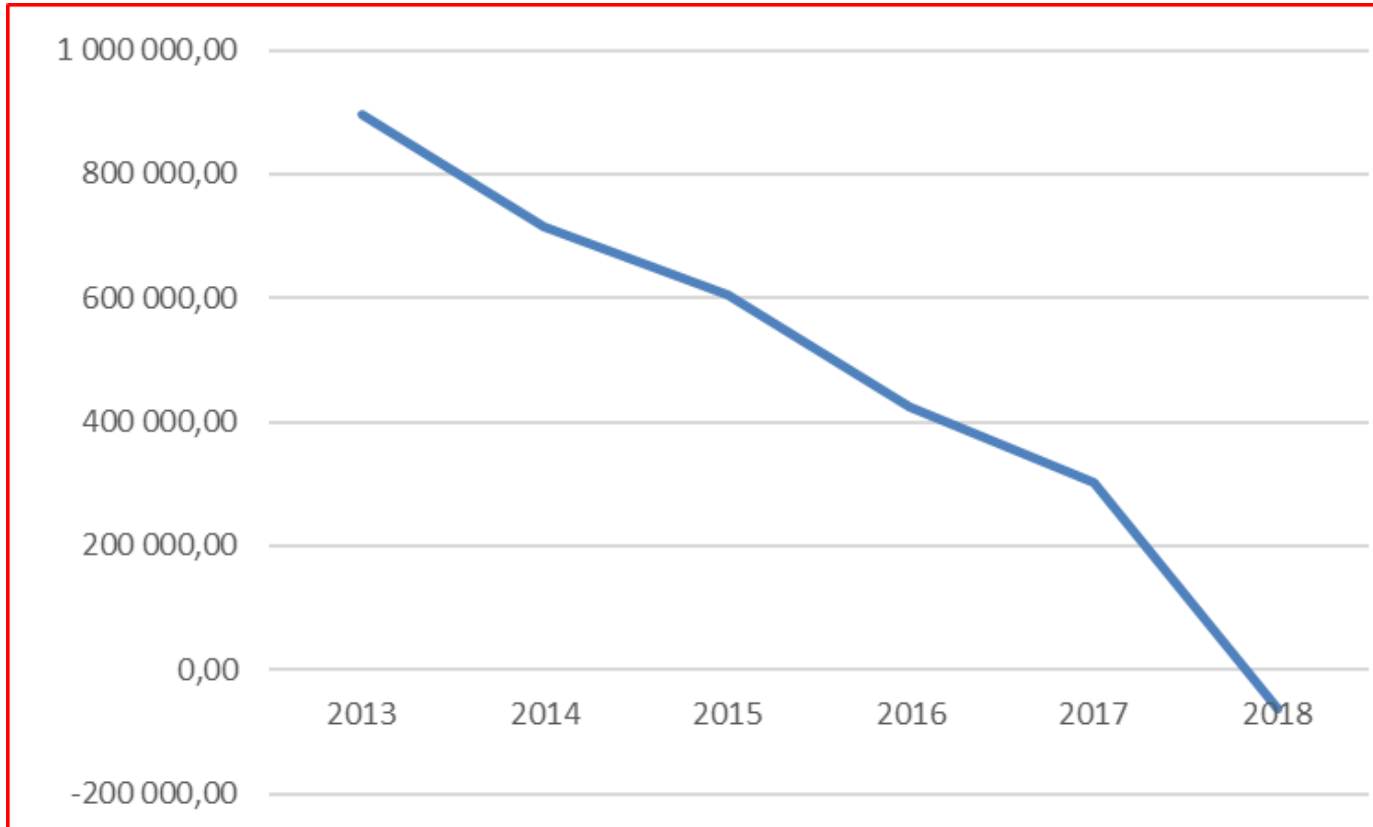
# L'environnement général

## Incidences de la LF 2019 sur les collectivités

- ▶ **Engagement des collectivités de réduire leurs dépenses de fonctionnement** (moins 13 milliards attendus d'ici 2022)
- ▶ **Fiscalité: + 1 % des bases d'imposition**
- ▶ **La réforme de la taxe d'habitation et réforme fiscale 1<sup>er</sup> trimestre 2019.**

# Situation financière de Wissous

Savez vous à quoi correspond cette courbe ?



C'est le résultat de la DGF diminuée de la péréquation .

# Situation financière de Wissous

## Les épargnes

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	% Evol 2015 / 2018
Recettes de fonct.**	12 457 389	14 131 788	13 697 596	13 422 175	7,74%
Charges de fonct.	10 631 040	11 389 703	11 792 445	12 198 107	14,74%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>1 826 349</b>	<b>2 742 085</b>	<b>1 905 151</b>	<b>1 224 068</b>	-32,98%
Charges intérêts	470 277	443 693	429 539	416 751	-11,38%
<b>Epargne brute</b>	<b>1 356 072</b>	<b>2 298 392</b>	<b>1 475 612</b>	<b>807 317</b>	-40,47%
Remb. Emprunts	615 705	559 261	604 764	718 000	16,61%
<b>Epargne nette</b>	<b>740 367</b>	<b>1 739 131</b>	<b>870 848</b>	<b>89 317</b>	-87,94%

L'épargne nette représente la part de recettes de fonctionnement disponible pour financer les dépenses d'équipement.

Sur cette période la commune a subi un impact de - 690 000€ de désengagement de l'état

# Situation financière de Wissous

## Charges de fonctionnement - Détail

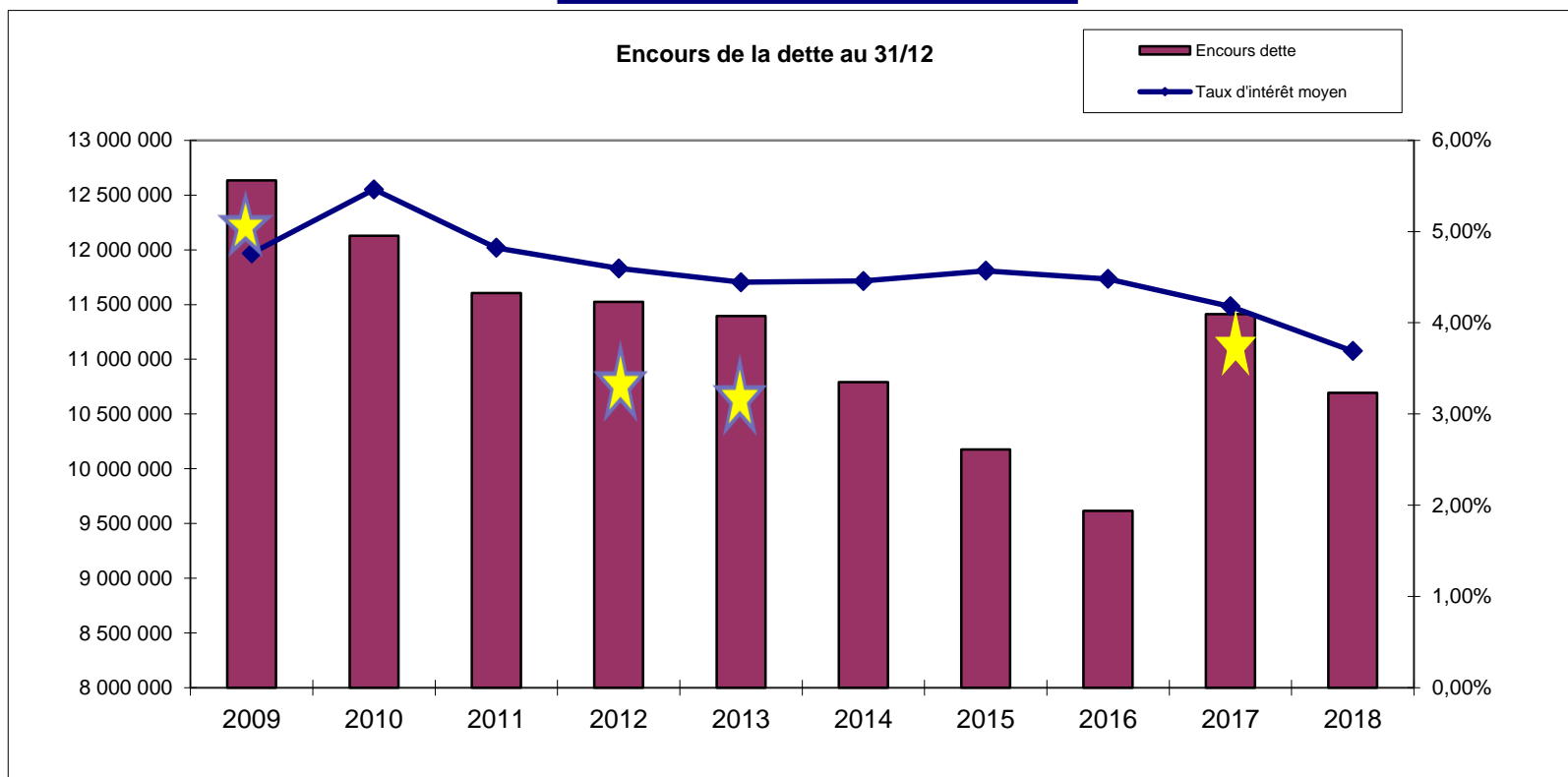
	CA 2017	CA 2018	Augmentation de
Charges de fonct.	11 792 445	12 198 107	<b>405 662,00</b>
			<i>Dont</i>
<i>FSRIF et FPIC</i>	<i>193 513,00</i>	<i>476 500,00</i>	<b><i>282 987,00</i></b>
Charges de personnel	CSG +1,7 point		<b>60 000,00</b>

En neutralisant ses deux augmentations, les charges de fonctionnement n'augmentent que de + **0,53%** entre 2017 et 2018.



# Situation financière de Wissous

## L'endettement



L'encours de la dette atteint 10 694 343€ au 31/12/2018, avec un taux moyen de 3.69% et 67% de l'encours sont en taux fixe.

# L'environnement général

## Les objectifs de Wissous pour 2019

Dans un contexte financier incertain, notre volonté est de maintenir le niveau des services.

→ Orientations retenues pour le budget 2019:

- **Préparer l'avenir de Wissous;**
- **Maintenir un important niveau d'investissement;**
- **Ne pas avoir recourt au levier fiscal pour investir.**

# Recettes de fonctionnement

**Fiscalité: 5 700 000 €**

- ▶ Effet Base : Revalorisation des bases de 1 % lié aux prévisions d'inflation
- ▶ Effet taux : **Maintien** des taux en 2019 (diminué en 2018)

<b>Taux</b>	2017	2018	Taux évolution	<b>2019</b>
TH	12,05%	10,00%	-17%	<b>10,00%</b>
FB	16,01%	16,01%	0%	<b>16,01%</b>
FNB	35,72%	29,64%	-17%	<b>29,64%</b>

# Fiscalité de 2014 à 2019

## ➤ Taxe Foncière :

	2014	2015	2016	2017	2018	Prév 2019
Bases TFB	23 159 210	23 267 000	24 245 000	24 861 000	25 777 000	26 034 770
Produits TFB	3 707 790	3 725 047	3 881 625	3 980 246	4 126 898	<b>4 191 598</b>
Bases TFNB	285 513	263 300	282 100	292 700	150 329	151 832
Produits TFNB	101 985	94 051	100 766	104 552	44 557	<b>45 000</b>

## ➤ Taxe d'habitation :

	2014	2015	2016	2017	2018	Prév 2019
Bases TH	14 497 618	12 467 000	12 848 000	12 713 000	15 092 000	15 242 920
Produits TH	1 746 963	1 502 274	1 548 184	1 531 917	1 509 200	<b>1 524 292</b>

Mise en place de l'abattement de 15%

Diminution des taux (TH & TFPNB)  
de 17% et suppression de  
l'abattement

# Recettes de fonctionnement

## ▣ DGF :

DGF	2014	2015	2016	2017	2018	Prév. 2019
Population	6 292	6 755	7 316	7 835	7858	7 835
Montant	1 094 670	890 957	682 623	497 171	413 123	327 000
Evolution	-8,46%	-18,61%	- 23,38%	- 27,10%	-16,91%	-20,85%

Entre 2018 et 2019, la DGF devrait baisser de 20 %.

Le Projet de Loi de Finances 2019 prévoit une enveloppe stabilisée. La baisse est liée à l'application de l'écrêtement.

## ▣ FCTVA : 20 000€

# Recettes de fonctionnement

## ▣ Droits de mutation:

2016 : 609 K€

2017 : 777 K€

2018 : 332 K€ (réalisé actuellement)

Estimation 2019 : 400 K€

## ▣ Produits des services:

2016 : 795 K€

2017 : 800 K€

2018 : 864 k€

Estimation 2019 : 939 k€

# Recettes de fonctionnement

## ▣ Contributions de l'intercommunalité:

- **L'attribution de compensation (AC) :**  
2019 : 4 598 K€

# Les dépenses du budget 2019

## Les dépenses de fonctionnement

### ■ Charges à caractère général

La municipalité souhaite maintenir un haut niveau des services proposés à la population

### ■ Atténuation de produits (péréquation) :

■ FSRIF = 300 000 € et FPIC = 150 000

	2016	2017	2018	Prév.2019
FSRIF	259 721	191 834	316 457	300 000
FPIC		1 679	159 848	150 000



# Les dépenses de fonctionnement

## ➤ Animations / Actions sociales

- ❑ Wissous Plage et Wissous Glace ;
- ❑ Séjours pendant les vacances scolaires ;

➤ **Le sport : Poursuite de l'EMF et l'EMT** et action pour le maintien en état des équipements.

➤ **Enfance** : Effort supplémentaire, suite à la mise en place de la semaine de 4 jours.

➤ **La sécurité** : du fait du contexte national, contraint de faire face à une augmentation des dépenses de sécurité pour les manifestations de la Commune et des spectacles.

➤ **Soutien au monde associatif, à la Caisse des Ecoles, au CCAS...**

# Les dépenses du budget 2019

## ■ Charge de la dette:

- Intérêts de la dette (en fonctionnement) :  
391 K € (423 en 2017)

- Remboursement du capital de la dette (en investissement) : 727 K € (+ 1,3 % par rapport à 2018)

# Recettes d'investissement

## ▣ FCTVA :

Le montant du FCTVA est égal à 16.404 % du montant des dépenses d'investissement de n - 2

2016 : 214K€

2017 : 110 K€

2018 : 365 K€

2019 : 430 K€

## ▣ Taxe d'aménagement :

2016 : 350 K€

2017 : 400 K€

2018 : 300 K€ (prévu et 42 K€ de réalisé en octobre)

2019 : 200 K€

# Les dépenses du budget 2019

## Les principaux investissements

- Autorisation de programme – Crédit de paiement : (AP/CP) :
  - Agrandissement du Restaurant scolaire suivi de l'Extension Ecole la Fontaine 2 200 k€
- Réhabilitation de la maison du gardien;
- La réhabilitation du Boulevard de l'Europe et de la Route de Montjean et changement candélabre ;
- Poursuite du programme de remplacement des éclairages publics et des bâtiments en LED ;
- Réhabilitation du Multi-Accueil Les Petit-Loups ;
- Poursuite du programme d'accessibilité des Etablissement recevant du public ;
- Agrandissement et modernisation des équipements sportifs notamment la Bulle;

# Les dépenses du budget 2019

## Les principaux investissements

- Poursuite du Réaménagement des logements vacants et/ou insalubre appartenant à la ville ;
- Poursuite de la rénovation des bâtiments publics ;
- Poursuite de la réfection des allées dans le Cimetière ;
- Agrandissement de l'Accueil Collectif des Mineurs;
- Aménagement du terrain dit « RACHOU » ;
- Achat de véhicules, tracteurs et matériels ;

Les projets ci-dessus seront inscrit au budget 2019 ou au Budget Supplémentaire lors de l'affectation de l'excédent 2018.

# Le budget Annexe de l'Assainissement

## Les recettes d'exploitation :

- Redevance d'assainissement sur la consommation d'eau potable et surtaxe sur l'eau
- PFAC : Participation au financement de l'assainissement collectif

## Les dépenses d'exploitation :

- Contrat d'affermage et d'entretien des réseaux

## Les recettes d'investissement :

- Emprunt : 2 500 K€

## Les dépenses d'investissement :

- Acquisitions foncières dans l'objectif de réaliser les projets d'assainissements urgents.

# Débat d'orientation budgétaire 2019

*FIN*